

# L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°229 du Jeudi 14 Décembre 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Championnat du monde  
de handball féminin 2023

Le Congo en finale  
de la Coupe du président

 (P.12)

## Journée internationale des droits de l'homme

Le C.a.d a publié un rapport  
alarmant sur les atteintes  
aux droits de l'homme au Congo

 (P.5)



**CANAL+**  
OFFREZ-VOUS LE MEILLEUR

★ LE DECODEUR HD  
**1 000** FCFA  
TTC\*  
~~5 000~~ FCFA  
TTC

★ REABONNEZ-VOUS  
**30 JOURS**  
OFFERTS  
A TOUT CANAL+



  
la ville congolaise

05.628.4245 / 05.543.12.06 /  
06.928.4245  
@ contact@hotelsaphirbrazza.com  
reservation@hotelsaphirbrazza.com


**Hôtel Saphir**

## Congo – Etats-Unis



Alphonse Claude  
N'Silou encourage  
les jeunes  
à développer  
leurs initiatives

Le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou au  
marché de Noël à l'Ambassade des Etats-Unis


 (P.2)

## Coalition Tournons-la-page Congo

Pour une grâce présidentielle  
en faveur de Mokoko et  
Okombi-Salissa



Jean-Marie  
Michel Mo-  
koko, André  
Okombi-Sa-  
lissa

 (P.3)



Congo – Etats-Unis

# Alphonse Claude N'Silou encourage les jeunes à développer leurs initiatives

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville, a abrité, pendant deux semaines, du 29 novembre au 13 décembre 2023, la troisième édition du marché de Noël, organisée en partenariat avec le Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat. Plusieurs artisans producteurs congolais y ont exposé leurs produits dans le domaine de l'agro-alimentaire, l'habillement, l'art, la beauté, la décoration, etc. L'activité a été clôturée par le Ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation, lors d'une cérémonie en présence de la ministre Jacqueline Lydia Mikolo et de l'ambassadeur américain, Eugène Young. Le ministre en charge du commerce a saisi cette opportunité, pour encourager les jeunes à réaliser leurs projets, malgré les difficultés, car leurs initiatives constituent la solution au développement du pays. Ci-après l'intégralité de son mot de clôture.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,  
Madame la Ministre,  
Distingués invités,  
Au terme de cette troisième édition du marché de Noël année 2023, permettez-moi de réitérer mes sincères remerciements, à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur des Etats-Unis, pour cette initiative et sa participation active à chaque édition.

Mesdames, Messieurs,  
Distingués invités,  
C'est toujours d'une expérience éprouvée que ceux qui ont influencé le monde

par la création ont compris la vertu de l'essai. En effet, souvenez-vous que Microsoft, aux Etats-Unis, a commencé dans un garage, Facebook, au début n'était qu'une plateforme dédiée aux étudiants de l'Université d'Harvard, pour partager des idées, des messages, etc. Google, le plus grand moteur de recherche sur Internet a été créé par deux étudiants de 21 et 22 ans. Ces jeunes, remplis de projets, ont travaillé. Personne ne les connaissait. Et pour-



Les autorités au marché de Noël à l'Ambassade des Etats-Unis

saisir les opportunités que lui offrent aussi bien les Etats-Unis d'Amérique, par le biais de la loi Agoo, que le marché continental à venir, la Zlecaf.

Nous avons pu découvrir, ici, les produits de l'agro-alimentaire, en passant par l'artisanat et le textile. C'est vous dire à quel point est immense le potentiel de ces jeunes entrepreneurs. Cette édition nous fait prendre conscience de la responsabilité du gouvernement congolais de créer les conditions favorables à leur développement, pour que demain, les jeunes vivent enfin, leurs rêves, chez eux, ici au Congo.

Chers entrepreneurs, nous pouvons imaginer les difficultés auxquelles vous êtes confrontés au quotidien, dans l'accroissement et l'amélioration de votre travail. Mais, une chose est certaine, le gouvernement



Le ministre d'Etat N'Silou (au milieu) félicitant un e participante au marché de Noël

## Think Tank Carrefour du Congo

# Bruno Jean-Richard Itoua se préoccupe de l'autosuffisance alimentaire en Afrique

Le Think Tank Carrefour du Congo dont Bruno Jean-Richard Itoua, ministre des hydrocarbures, est le président d'honneur, a tenu vendredi 8 décembre 2023, à Brazzaville, sa 28<sup>ème</sup> session des «Vendredis de carrefour». Il s'agit d'un cercle de réflexion qui a pour vocation de produire des idées, porter l'intelligence réelle sur les thématiques qui concernent le développement de l'Afrique en général et de la République du Congo en particulier. «Agriculture, sécurité alimentaire, agro-industrie en Afrique: modèles de développement et mode de financement», était le thème consacré à cette édition.

L'objectif principal de la tenue «Vendredis de carrefour» est de contribuer à la formulation des politiques publiques en Afrique. De manière spécifique, le Think Tank Carrefour du Congo ambitionne de faire de la production intellectuelle, par la synthèse de ses sessions, la publication des différentes thématiques abordées sur les questions de formation, jeunesse, emploi, recherche et innovation, de santé et surtout de la solidarité sanitaire en Afrique.

Le président d'honneur du Think Tank Vendredis de Carrefour, le ministre Bruno Jean-Richard Itoua, est persuadé que l'Afrique est une puissance économique en devenir. Et cela passe par le secteur agricole. «L'Afrique se construit avec la Zlecaf aujourd'hui. Mais, je crois qu'elle se construira plus vite, si nous essayons de le faire secteur par secteur... Je crois en l'Afrique des secteurs. Et je crois que l'agriculture pourrait être ce secteur sur la base duquel l'Afrique économique se construirait», a-t-il indiqué. En présence d'une délégation gouvernementale conduite par le ministre d'Etat Pierre



Photo de famille après l'ouverture des travaux

Mabiala en charge de la réforme foncière et du domaine de l'Etat, la 28<sup>ème</sup> session des Vendredis de carrefour a connu la participation Jacques Yao Datta, directeur général de la promotion des agro-industries de Côte d'Ivoire, représentant Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre ivoirien de l'agriculture et du développement durable. On notait aussi la présence des diplomates comme Louise Pierrette Mvono, représentante-résidente de la Banque mondiale, Chris Mburu, coordonnateur-résident du système des Nations unies qui ont apporté

leurs contributions, en proposant des pistes de solution susceptibles de faire participer, pleinement, l'agriculture au développement socioéconomique du pays. Louise Pierrette Mvono a par exemple fait savoir que le Congo dispose d'un potentiel de dix millions d'hectares de terres cultivables. Seulement, moins de 10% de ces terres sont exploitées. Conséquence, 23% de Congolais vivent dans l'insécurité alimentaire. Le niveau d'importation des denrées alimentaires, qui dépasse le milliard de dollars par an, ne satisfait

pas la demande de toute la population congolaise. La représentante de la Banque mondiale s'est réjouie de ce que dans son plan national de développement le Congo a pu faire de l'agriculture le pilier central de son modèle de développement. Mais, l'amélioration des voies de transport des produits et la conservation de certains produits hors saisons, doivent préoccuper les décideurs, selon elle.

Pour sa part, Chris Mburu a estimé que l'amélioration de «la qualité du capital humain, la santé et la protection sociale ainsi que la desserte en eau et en électricité des ménages, la libre circulation des hommes et des biens», contribueront sans nul doute à réaliser une exploitation agricole qui conduira au développement.

Pour démantibuler le principal thème de cette rencontre, quatre panels ont été formés. Le premier a traité de la «problématique de la sécurité alimentaire et enjeux du développement de l'agriculture en Afrique»; le deuxième a planché sur l'aide au développement: activités, résultats et perspectives d'avenir»; le troisième s'est intéressé aux questions liées au «financement du secteur agricole» et enfin le quatrième a abondé sur les «modèles de développement et contribution à la sécurité alimentaire».

Joseph MWISSI NKIENI

tant, de ces rêves de jeunes gens, sont sortis des mastodontes, qui ont révolutionné le monde. C'est cela le trêve américain. Le gouvernement américain a créé les conditions et ces rêves sont devenus réalités.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,  
Madame la Ministre,  
Distingués invités,  
L'échantillon de producteurs et artisans que nous avons sur ce marché, par la qualité et la diversité des offres, confirment bien la détermination de notre jeunesse à

se tiendra toujours à vos côtés, pour le relèvement de ces défis. Notre responsabilité, c'est de faire en sorte que vos rêves soient, demain, la solution au développement de ce pays.

Le Congo ne veut plus être un simple fournisseur de matières premières, un simple réceptacle des produits transformés ailleurs; le Congo veut dorénavant produire, transformer et exporter. C'est sur cette note d'optimisme que je déclare close, la troisième édition du marché de Noël.

**Globaline**  
Bouteilles d'eau  
**NEW LOOK**  
CERTIFIER 150 22000  
VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ!  
30-01 / 04 498 12 84 | contact@globaline.net | www.globaline.net



Coalition Tournons-la-page Congo

# Pour une grâce présidentielle en faveur de Mokoko et Okombi-Salissa

La Coalition Tournons-la-page Congo (T.I.p Congo), sous la conduite de Christian Mounzé, poursuit sa lutte pour la libération des personnalités politiques dont Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa. Cette fois-ci, elle sollicite la grâce présidentielle, en faveur des deux acteurs politiques de l'opposition, dont le premier a été condamné, en 2018, à 20 ans de prison ferme, «pour atteinte à la sûreté intérieure et de détention illégale d'armes et munitions de guerre», pour une histoire de tentative de coup d'Etat qu'il a toujours niée et le deuxième, en mars 2019, à 20 ans de travaux forcés, pour les mêmes griefs. Le plaidoyer a été fait dans une déclaration rendue publique le 10 décembre 2023, à Brazzaville, à l'occasion du 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, célébré sous le thème: «Dignité, liberté et justice pour tous».

Au Congo-Brazzaville, les géôles grouillent de monde dont des acteurs politiques. Les plus célèbres sont l'ancien chef d'Etat-major général des Fac (Forces armées congolaises), le général de division Jean-Marie Michel Mokoko, et l'ancien ministre André Okombi-Salissa. Devenu homme politique après son exil en France à la suite de sa démission, en 1993, de ses fonctions de chef d'Etat-major général des Fac, sous le Président Pascal Lissouba, Jean-Marie Michel Mokoko fut conseiller chargé des questions de paix et de sécurité en Afrique du Président Denis Sassou-Nguesso, entre 2007 et 2015. A la suite des divergences sur le changement de la Constitution, et il se présente contre son ancien mentor à l'élection présidentielle de 2016 et obtint un grand soutien électoral inattendu dans la partie Sud du pays. André Okombi-Salissa fut un grand proche du Président Denis Sassou-Nguesso pour lequel il s'impliqua profon-



Les douze responsables d'O.n.gs sollicitant la grâce présidentielle en faveur de Mokoko et Okombi-Salissa

dément dans la guerre de juin-octobre 1997 qui aboutit au renversement du régime Lissouba. Le changement de la Constitution consacra la rupture entre les deux hommes, après quelques années de froid. Mais, quelque répréhensible ou grave qu'ait été leur «crime», la coalition Tournons-la-page Congo estime qu'il est temps pour le Président congolais, Denis Sassou-Nguesso, de passer l'éponge au nom de la paix et pour des raisons de stabilité politique. Tant la grâce présidentielle est une dis-

position légitime et légale, instituée par l'article 92 de la Constitution du 25 octobre 2015. «En octobre 2023, T.I.p Congo a de nouveau écrit au Président de la République, pour solliciter une rencontre dans le but d'échanger avec lui sur les motivations de cette démarche. Pour cela, T.I.p Congo a sollicité l'appui des Présidents des deux chambres du parlement, du secrétaire permanent du Conseil consultatif du dialogue, du secrétaire permanent du Conseil consultatif des sages et des notabilités

traditionnelles, du président du Conseil œcuménique des Églises chrétiennes, du président de la Coordination des Églises de réveil du Congo, du président de la Conférence des évêques du Congo et du président du Conseil islamique, pour faciliter cette rencontre», rappelle la coalition. Ces sollicitations sont restées malheureusement lettres mortes jusque-là. Tant Brazzaville s'est toujours défendue, en expliquant que ce sont des prisonniers de droit commun et que la Justice est indépendante au Congo. Et T.I.p Congo d'évoquer les qualités du Chef de l'État en matière de règlement des crises. «Monsieur le Président de la République, il est vrai que «la Justice est rendue sur le territoire national au nom du peuple congolais», comme prévu par l'article 167 de la Constitution, mais il n'en demeure pas moins vrai qu'au nom du même peuple, vous êtes investi du droit de grâce. Votre capacité à dialoguer et à pardonner ne laisse aucun doute, lorsque nous parcourons l'histoire de notre pays», insistent les douze responsables d'organisations de la société civile, signataires de la déclaration, qui espèrent que le numéro un congolais peut faire preuve de magnanimité.

John NDIINGA NGOMA

## Editorial

### «Cheffer», pour l'intérêt collectif

Pour développer un pays, il faut l'aimer et aimer son peuple, de la manière dont on aime les siens. Quand les responsabilités publiques ne servent plus qu'à assouvir ses intérêts, en minimisant l'intérêt général, le jeu est renversé et le développement du pays devient un horizon brouillé. Dans une réflexion antérieure, à propos de l'intérêt, notre rédaction disait ceci. L'exercice du pouvoir, à n'importe quel échelon et dans n'importe quelle catégorie sociale, consiste toujours à faire passer l'intérêt général devant l'intérêt particulier. Qu'il s'agisse d'un chef de classe, d'un chef de village, d'un chef de service, d'un directeur, d'un commandant, d'un ministre ou d'un président, l'exercice du pouvoir qui lui est attribué consiste fondamentalement à privilégier l'intérêt collectif devant l'intérêt particulier. Cette dimension confère en plus la légitimité intrinsèque de l'exercice du pouvoir. On vous reconnaît chef, parce que vous protégez tout le monde. Car, le leadership est fondamentalement lié à l'organisation de la société et à sa nature. Aucune société ne peut s'organiser sans leadership. Or, il est de connaissance générale que «l'intérêt est le mobile des actes humains». Autrement dit, «il n'y a rien pour rien». L'humain n'agit pas, s'il ne trouve aucun intérêt à agir. Cet intérêt peut être particulier ou collectif. Mais, généralement, l'humain agit d'abord pour son intérêt. Même devant l'intérêt collectif, il cherche à gagner d'abord son intérêt. C'est le combat éternel entre lui et la société. Le pouvoir permet de faire passer l'intérêt général avant les intérêts particuliers. Quand il ne réussit pas cet exercice, l'organisation de la société s'en trouve compromise. Faire passer l'intérêt général avant les intérêts particuliers est un combat sans répit. C'est le sort dans lequel tout chef se retrouve solitaire dans l'exercice du pouvoir. Au niveau d'un Etat, cela prend des dimensions évidemment complexes et sensibles. Le Chef de l'Etat est la colonne principale sur laquelle repose l'organisation de l'Etat, l'appareil qui gouverne la société et qui la fait avancer. Le développement est la caractéristique fondamentale des sociétés modernes. Et comme disait l'ancien Président français, Jacques Chirac, «un chef, c'est fait pour cheffer».

L'HORIZON AFRICAIN

## Journée internationale des droits humains

# Trois mille participants au mini-marathon et à la marche sportive

Les 75 ans de la D.u.d.h (Déclaration universelle des droits de l'homme), les 78 ans d'existence de l'Onu (Organisation des Nations unies), les 60 ans de partenariat entre l'Union européenne et la République du Congo et les O.d.d (Objectifs de développement durable) ont été célébrés à Brazzaville, capitale de la République du Congo, dimanche 10 décembre 2023, journée internationale des droits de l'homme, par un mini-marathon de 17 km et une marche sportive de 3 km, organisés par le Système des Nations unies au Congo, l'Ambassade de l'Union européenne au Congo et le Programme national de lutte contre le cancer, avec l'appui de la Fédération congolaise d'athlétisme. Trois mille participants, dont des diplomates, des cadres, des sportifs et des jeunes venus des quartiers de Brazzaville y ont pris part.

Le mini-marathon et la marche ont eu pour point de départ et d'arrivée le Restaurant Mami Wata, au centre-ville. Ils se sont déroulés sur la corniche, fermée à la circulation automobile chaque dimanche. Le mini-marathon est arrivé jusqu'au Rond-Point Matour, à Makélékélé, avant

de revenir au point de départ, tandis que la marche a fait un aller-retour jusqu'au rond-point de la Case De Gaulle. L'événement était co-patronné par le directeur de cabinet du Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, le coordonnateur-résident, du



Les officiels lançant la marche sportive et le semi-marathon.

Système des Nations unies, Chris Mburu, l'ambassadeur de l'Union, européenne, Giacomo Durazzo, et la professeure Judith Nsondé Malanda, directrice du Programme national de lutte contre le cancer. L'objectif était de sensibiliser le grand public sur les droits

des enfants, la fin des violences à l'égard des femmes, les personnes handicapées, les minorités, la lutte contre la corruption, la préservation de l'environnement, le droit de naître, de vivre, le droit à l'épanouissement, l'accès à la culture, etc.

Dans leurs allocutions, au lancement des deux activités, tous les organisateurs ont la nécessité de s'impliquer dans la dignité, la solidarité, la justice et dans la pratique des droits humains comme le stipule la Déclaration universelle des droits de l'homme. «La bonne santé de demain commence aujourd'hui. Pour avoir une bonne santé, c'est-à-dire vivre une vie saine, il faut s'en donner les moyens, promouvoir le bien-être de tous, c'est un élément essentiel du développement durable. Le cancer, à lui seul, tue plus que la tuberculose, le sida et le paludisme réunis. Il ne choisit pas quel que soit le statut social ou le genre. Il ne l'emporte pas si on le dépiste à temps et on le traite aussi tôt. Le meilleur moyen de lutter contre le cancer, c'est la prévention. C'est maintenant qu'il faut agir», a déclaré la

professeure Judith Nsondé Malanda  
Chris Mburu a donné la portée de ces deux événements. «Nous avons voulu marquer deux journées très importantes dans le calendrier des Nations unies. C'est la célébration de la 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre de chaque année. On a décidé de combiner aussi la journée des Nations unies pour son 78ème anniversaire qu'on n'a pas pu commémorer cette année à cause de la tenue en octobre dernier du sommet des trois bassins forestiers tropicaux ici au Congo. Vous savez que ce sont les Etats-membres qui font les Nations unies. Notre message aujourd'hui est de renforcer notre collaboration avec les Etats membres et la République du Congo, pour travailler sur les O.d.d qui sont au nombre de 17, c'est pourquoi la course du marathon a été sur 17 km». Pour sa part Giacomo Durazzo a déclaré que «la thématique sur les droits humains est prioritaire, sinon fondamentale pour l'Union européenne».

Martin BALOUATA-MALEKA



Après le drame du Stade Michel-d'Ornano de Brazzaville

# Nécessité d'une information intégrale sur les sanctions administratives prises

**C'est par un communiqué signé le mercredi 6 décembre 2023, que le ministre de la défense, Charles Richard Mondjo, a évoqué les sanctions administratives prises à l'encontre de certains militaires responsables de manquements relevés dans le cadre des missions qui leur étaient confiées pour l'exécution du recrutement dans les Forces armées congolaises. «Ces militaires seront soumis à une action disciplinaire appropriée», déclare le ministre Mondjo dans son communiqué, sans aucune autre précision. Dès lors, cette communication du Ministère de la défense suscite plus de questions qu'il n'apporte de l'éclairage sur les mesures disciplinaires annoncées depuis le début de l'affaire.**

Comme indiqué dans notre précédente édition, c'est le samedi 2 décembre que la nouvelle de l'arrestation de deux officiers supérieurs est tombée dans les réseaux sociaux. Il s'agit du colonel Dickens Saturnin Samba, chef d'Etat-major interarmées de la Zone de défense militaire n°9 Brazzaville, et du colonel Claver Désiré Mouniengué, commandant du bataillon des sports qui gère le Stade Michel-d'Ornano. Certaines sources parlent également du commandant de la police militaire et de deux officiers subalternes. Le commandant de la Zone de défense militaire n°9 (Brazzaville), le général de brigade Pierre Gaëtan Ickey, a été, quant à lui, suspendu de ses fonctions. Dès lors, l'opinion attendait une confirmation ou une infirmation de ces nouvelles sorties dans les réseaux sociaux. Réunie le lundi 4 décembre, la Cellule de crise, dirigée par le Premier ministre chef du gouvernement, annonce, dans son compte-rendu fait le ministre Thierry Mougalla, que l'enquête administrative, menée par une commission



La foule à l'intérieur du Stade-d'Ornano

mixte police-forces armées congolaises, a été bouclée et que les conclusions de cette enquête ont été mises à la disposition du gouvernement. «Le ministre de la défense nationale a été instruit par le Premier ministre chef du gouvernement, de veiller à la mise en œuvre de ces conclusions, dans le strict respect du règlement de discipline générale dans les Forces armées congolaises et la gendarmerie nationale ainsi que du statut général des militaires et gendarmes», précise le compte-rendu de la cellule de crise. Curieusement, dans son

communiqué du 6 décembre 2023, le ministre de la défense nationale ne précise pas le nombre de militaires concernés:

«A la suite du drame du Stade d'Ornano, le gouvernement avait ordonné une enquête administrative. Les conclusions de cette enquête lui ont été rendues le 30 novembre 2023, dans un rapport. Ce rapport met en exergue la responsabilité de certains militaires dans l'exécution des missions qui leur avaient été assignées. En considération des manquements relevés, ces militaires seront soumis à une action disciplinaire ap-

propriée, conformément au règlement de discipline générale dans les Forces armées congolaises et la gendarmerie nationale et au statut général des militaires et des gendarmes. D'ores et déjà, certains militaires ont été suspendus de leurs fonctions».

Ce communiqué laisse sans réponses de nombreuses questions: combien de militaires sont-ils concernés par l'action disciplinaire appropriée? Ceux qui sont suspendus de leurs fonctions sont au nombre de combien? Sont-ils déjà frappés par les mesures disciplinaires ou vont-ils l'être? Pourquoi ne publie-t-on pas leurs noms? Pourquoi un communiqué du Ministère de la défense nationale doit-il être aussi vague? Que craint le gouvernement à communiquer avec la précision digne des responsabilités publiques qui sont les siennes en tant que pouvoir exécutif, sur ceux qui ont commis des manquements dans les missions qui leur ont été confiées? L'excès de prudence dont fait preuve le Ministère de la défense nationale ne risque-t-il pas d'être source de confusion dans les mesures disciplinaires prises? L'enquête judiciaire fera-t-elle preuve aussi de la même prudence? Bref, communiquer sans communiquer, alors que la concurrence des réseaux sociaux induit beaucoup en erreur, rend la gouvernance publique confuse.

Urbain NZABANI

## PROPOS D'ÉTAPE

### Prométhée

Du grec ancien, ce nom signifie le prévoyant. Le prévoyant, c'est celui qui prend des dispositions pour l'avenir. C'est celui qui imagine cet avenir, c'est celui qui imagine les futurs possibles. Imaginer! Il ne s'agit pas d'une construction chimérique; il s'agit des constructions de l'esprit, d'évocation mentale de ce que peut être demain, sur la base de ce qui est aujourd'hui; sur la base des invariants, des atouts et des menaces observés. Pour certains, Prométhée est un «anticipateur».

Prométhée, c'est la capacité pour une société de se projeter dans le futur en lisant les signes du temps. C'est parce qu'il avait observé que les éphémères vivaient «dans le désordre et la confusion, réfugiés sous terre ou dans des grottes, qu'ils faisaient tout sans jugement», qu'il les avait vus nus, sans armes, sans chaussures et sans couverture, que Prométhée, en grand civilisateur, leur apporta la raison, c'est-à-dire, la civilisation. Il n'avait pas attendu qu'il y ait des perturbations, des désordres pour réagir. Il avait anticipé ces changements pour que les éphémères n'aient pas à se révolter. Bien au contraire, c'est lui qui s'est révolté contre les dieux pour rendre l'homme heureux.

Prométhée anticipateur, c'est la capacité de lire les signes des temps. La préoccupation de Prométhée est de lire les aspirations des éphémères, «leurs joies, leurs tristesses», leurs angoisses, leurs misères, leurs réalités concrètes. Lire pour voir ce qui est juste et pour décider de ce qui devrait se faire pour soulager la misère du peuple. C'est Roberto Poli qui affirme que, «agir par anticipation signifie ajuster le comportement présent, en sorte de répondre aux problèmes futurs». Le Prométhée des temps modernes est Maître des paramètres, Maître des horloges. Les paramètres, ce sont aussi les signaux renvoyés par la société; par exemple, la déréliction observée actuellement dans tous les domaines de la vie sociale, ou «le sommeil des anges» devant Dieu; et on peut multiplier les exemples.

L'horloge, c'est le temps qui passe, mais surtout le temps de rompre la bulle de la dégradation entropique de la société. Le Maître des horloges voit dans sa société ses ombres, il pénètre «les ténèbres des temps», pour organiser une meilleure entrée dans le futur. Devant les ténèbres des temps de céans, «ne pas prévoir, c'est déjà gémir». Et le rôle du Prométhée moderne, c'est de faire que le peuple espère, après avoir gémi.

Prométhée

## Quinzaine des droits de l'homme de l'Union européenne

### Murphy Pandzou, lauréat du concours de plaidoyer et Moïse Bobongo, prix de l'éloquence

Dans le cadre de la quinzaine des droits de l'homme, plusieurs activités impliquant les jeunes ont été organisées à Brazzaville par la délégation de l'Union européenne, dont les rencontres citoyennes à Bacongo, Mougali et Ouenzé. Le clou de la quinzaine des droits de l'homme a été marquée par l'organisation du concours de plaidoyer et d'éloquence qui s'est tenue, vendredi 8 décembre 2023, à l'auditorium du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, avec la participation des membres du corps diplomatique dont l'équipe Europe et des organisations internationales, des enseignants et des étudiants.



Les cinq finalistes du concours de plaidoirie et d'éloquence

Dix candidats finalistes de la 9<sup>ème</sup> édition du concours de plaidoyer et d'éloquence, dont l'âge varie entre 21 et 23 ans, se sont affrontés pour gagner le titre de lauréat du concours et

lauréat du prix de l'éloquence. Ce sont des étudiants passionnés de débats et d'argumentation, qui ont développé tour-à-tour leurs arguments sur les sujets comme: «Être pauvre, est-ce manquer

d'argent»? (pour la demi-finale) et: «Nous sommes conscients de l'importance de nos voix quand nous sommes réduits au silence» (citation de l'activiste Malala et Prix Nobel de la paix, 2013), pour la finale. Les cinq candidats de l'épreuve finale ont démontré qu'ils ont du talent et qu'ils sont capables de faire rêver l'assistance par la précision et la cohérence de leurs textes, avec un recul dans l'histoire des droits humains dans le monde. Comme les acteurs du film «Demain est à nous», les jeunes qui veulent que leurs voix comptent en menant des actions concrètes en faveur de leurs communautés, sont également invités à la responsabilité. A l'issue de l'épreuve, Murphy Pandzou a été sacré champion de la 9<sup>ème</sup> édition du concours de plaidoyer et Moïse Bobongo a remporté le prix de l'éloquence. Les dix finalistes ont reçu un prix, comme le veut la tradition dudit concours.

Dans son mot de bienvenue, Béline Ayessa, directrice du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, a encouragé les jeunes, car, selon elle, ils regorgent de beaucoup de talents. Dans son mot de circonstance, l'ambassadeur européen, Giacomo Durazzo, est, quant à

lui, revenu sur les échanges qu'il a eu avec les jeunes, en rappelant que c'est à «nous, les aînés», «à l'Etat, au gouvernement, aux institutions de mettre en place les conditions durables» «du plein épanouissement et du plein accomplissement» de la jeunesse. Le diplomate européen a encouragé les jeunes «à être davantage les moteurs» de leur «destin, afin qu'ils ne restent pas passifs, dans la position d'attendre que tout vienne à eux».

Résumant les activités réalisées au cours de cette quinzaine, il a indiqué qu'il était question «des droits des enfants, de la lutte contre les violences basées sur le genre, de la lutte contre le V.i.h, de la lutte contre la corruption, de la place de la culture dans la défense et la promotion des droits humains à travers le festival de BD Billili, de la solidarité à travers une opération spéciale de don de sang et d'un marché Noël en faveur des plus vulnérables». Il faut rappeler que la 9<sup>ème</sup> édition du concours de plaidoyer et d'éloquence s'est déroulé une semaine après le drame du Stade Michel-d'Ornano qui a marqué les jeunes congolais.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

## Zone militaire de défense n°9 (Brazzaville)

### Le général de brigade Jean-Baptiste Gnakolo, nommé intérimaire du commandant



Le général de brigade Jean-Baptiste Gnakolo

Dans un arrêté signé le 5 décembre 2023, le ministre de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, a nommé le général de brigade Jean-Baptiste Gnakolo, comme commandant par intérim de la Zone militaire de défense n°9 (Brazzaville), pendant l'absence du titulaire, le général de brigade Pierre Gaëtan Ickey, suspendu de ses fonctions, par mesure administrative, dans le cadre du drame du Stade Michel-d'Ornano, qui a fait au total 32 morts et plus d'une centaine de blessés.

Le général de brigade Jean-Baptiste Gnakolo assure l'intérim à la tête de la Zone militaire de défense n°9, cumulativement à ses fonctions de chef d'Etat-major de l'armée de terre. Il avait déjà occupé ces fonctions de commandant de la zone militaire de défense n°9.



Journée internationale de lutte contre la corruption

# Emmanuel Ollita Ondongo appelle au respect de la déclaration du patrimoine

L'humanité a célébré, samedi 9 décembre 2023, la journée internationale de lutte contre la corruption. A Brazzaville, c'était l'occasion pour Emmanuel Ollita Ondongo, président de la H.a.l.c (Haute autorité de lutte contre la corruption), d'adresser un message sur la lutte contre la corruption dans notre pays. Parmi les préoccupations qu'il a soulevées, il y a «l'effectivité de la loi relative à l'obligation de déclaration du patrimoine» et la présentation des rapports sur les questions de corruption.

Les cadres nommés et élus aux hautes fonctions de l'Etat ont l'obligation de déclarer leurs patrimoines à l'entrée et à la sortie de leurs fonctions. C'est une obligation permanente. C'est ce qu'a rappelé Emmanuel Ollita Ondongo, dans son message à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption. «C'est ici l'occasion de lancer un appel au gouvernement de la République, pour revoir cette disposition, afin que la loi relative à l'obligation de déclaration du patrimoine reprenne son effectivité. Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions assimilées, la note conceptuelle et la feuille de route y relatives, initiées par la H.a.l.c, sont

actuellement sur la table du gouvernement», a-t-il fait savoir. Emmanuel Ollita Ondongo a aussi déclaré que son institution est désormais prête à rendre public le fruit de son travail, avant la fin de cette année. Le président de la H.a.l.c, qui a, enfin et sans doute embouché le sifflet de la fin de la longue récréation de la corruption au Congo, a alerté sur sa volonté de passer au concret, après la phase de sensibilisation qui a conduit son institution à travers le pays. «Ayant diligenté des enquêtes et investigations dans les administrations publiques et privées, environ une trentaine, la H.a.l.c réunit actuellement les conditions idoines, aux fins de procéder aux délibérations et publications des résultats obtenus, en cette fin d'année 2023. Ces



Emmanuel Ollita Ondongo pendant son allocution

dossiers seront transmis aux autorités judiciaires compétentes notamment pour les faits susceptibles de constituer des infractions de corruption, de concussion, de fraude et d'autres infractions assimilées», a-t-il déclaré. «Cette saisine des autorités judiciaires et, éventuellement, la condamnation des auteurs des infractions de corruption et infractions assimilées, constitue une forte attente des populations, attente exprimée lors des échanges interactifs réalisés pendant les campagnes de sensibilisation», a-t-il poursuivi. «En outre, la H.a.l.c a reçu 53 plaintes, toutes diligentées contre des responsables administratifs, 97 dénonciations recueillies à travers son nu-

méro vert, le 1023, mis en service depuis le mois d'août 2022», a-t-il annoncé. «Le constat qui se dégage d'ailleurs au niveau des populations est que la corruption a gangrené toutes les sphères de la vie nationale et que les prestations des services publics, en faveur des citoyens, sont réalisées sur le dos de la corruption, faisant de ces populations des victimes et nullement des profiteurs de la corruption. Le climat des affaires n'encourage nullement l'implantation des entreprises, tant il est gangrené par la concussion, le népotisme et autres infractions assimilées», a-t-il affirmé.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Journée internationale des droits de l'homme

# Le C.a.d a publié un rapport alarmant sur les atteintes aux droits de l'homme au Congo

A la veille de la journée internationale des droits de l'homme, célébrée le 10 décembre de chaque année, le directeur exécutif du C.a.d (Centre d'actions pour le développement), Trésor Nzila Kendet a dévoilé, lors d'une conférence de presse, vendredi 8 décembre 2023, au Cinu (Centre d'informations des Nations unies), en présence des représentants de quelques familles de victimes à Brazzaville, un rapport de 132 pages intitulé: «Quand le déni des droits humains est au pouvoir». Ce rapport alarmant, basé sur les atteintes des droits de l'homme en République du Congo, recense 572 cas de violation des droits humains, en 2022, et 2.098 cas de janvier à novembre 2023.

Le rapport du C.a.d aborde des sujets aussi préoccupants comme l'emploi, la liberté de la presse et la liberté d'expression, la situation des enseignants vacataires et des agents de santé sans statuts, les expulsions forcées qui laissent les populations sans abri, etc. «Des exécutions extrajudiciaires, des expulsions forcées, des atteintes aux libertés individuelles, mais aussi collectives. Nous avons également documenté de sérieux problèmes en ce qui concerne l'accès aux soins

de santé, mais aussi à l'eau et à l'électricité», a indiqué Trésor Nzila Kendet. Pour le directeur exécutif du C.a.d, «les magistrats pourtant bien payés, sont complices de cette situation. Ils ne sont pas capables d'ouvrir les dossiers et de les faire aboutir», a-t-il déclaré. «Des dizaines de familles ont été endeuillées et de nombreux jeunes ont été faits handicapés, à cause de la torture», a-t-il fait savoir. Le Congo a pourtant ratifié la convention de lutte contre



Trésor Nzila-kendet, directeur exécutif du C.a.d

la torture. Mais, Trésor Nzila Kendet constate que «les locaux de la police et de la gendarmerie nationale sont des lieux de torture». «Ça torture à longueur de journée. Des intimidations, des insultes, des menaces, tout cela est condamnable», a-t-il insisté. C'est donc «une pratique officielle, les agents de

la police et de la gendarmerie nationale se servent des outils de l'Etat pour commettre ces actes odieux». «La situation des droits humains au pays est inacceptable. Elle s'est empirée cette année», a reconnu, le directeur exécutif du C.a.d.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Commentaire

## Electricité: les black-out agacent !



Le poste transformateur de Kinsuka

L'accès à l'électricité permanente, dans l'ère de l'économie numérique, est un véritable casse-tête pour les Congolais. Chaque fois, il y a toujours des raisons techniques pour justifier une période de coupures intempestives et longues d'électricité. A Brazzaville comme à Pointe-Noire, les deux grandes villes du pays, on a le sentiment que la société E2c (Energie électrique du Congo), qui a le monopole de la commercialisation de l'électricité aux consommateurs, trouve à chaque fois des raisons techniques pour justifier les privations d'électricité qu'elle inflige à ses abonnés.

Début novembre dernier, le directeur général de la société E2c, Jean-Bruno Danga Adou, déclarait sur la chaîne de télévision nationale, qu'il n'y a plus de délestages d'électricité au Congo. «Aujourd'hui, nous ne devons pas confondre les black-outs et les délestages. Il n'y a plus de délestage au Congo. Ce que nous vivons ce sont des black-outs», déclarait-il. Il annonçait qu'un programme de coupures d'électricité était mis en place à Brazzaville et Pointe-Noire, durant la période du 7 novembre au 4 décembre 2023, en raison des travaux importants de maintenance visant à améliorer la fiabilité du réseau électrique et qui concernent la construction du poste transformateur de Kinsuka, à Kinshasa. Quoiqu'il en soit, black-out ou délestage, l'effet est le même chez les consommateurs: rupture de la fourniture d'électricité, avec tous les désagréments que cela crée. Et quand ces ruptures deviennent quotidiennes, la vie est sérieusement perturbée. Même le travail, à l'heure où l'on dépend de plus en plus de l'économie numérique, s'en trouve menacé.

Avant, on a justifié les black-outs par les travaux de construction du poste transformateur de Kinsuka, à Kinshasa. Celui-ci a été finalement inauguré le 13 novembre dernier, par le Président de la RD Congo, Félix Antoine Tshisekedi. C'est une infrastructure qui reçoit le courant de la centrale hydroélectrique de Zongo 2, situé à 130 km de la capitale et construit sur la Rivière Insiiki, qui se jette 4 km plus loin dans le Fleuve Congo, au cœur de la Province du Kongo central (anciennement Bas-Congo). C'est un poste de 220 Kw dont 100 Kw pour desservir le Congo-Brazzaville, en transitant par le poste de Mbouono sur la rive droite du Fleuve Congo, et 120 Kw pour la partie Ouest de la ville de Kinshasa.

La raison des perturbations est aussi justifiée par les travaux de maintenance de la turbine G.t.3 de la C.e.c (Centrale électrique du Congo), située à Pointe-Noire. A cause de cela, la période des black-outs a été prolongée jusqu'au 14 décembre.

Tout ceci montre à quel point la société qui commercialise l'électricité au Congo n'a pas encore maîtrisé son domaine, voguant d'aléa en aléa. Quand ce ne sont pas les aléas politico-administratifs, ce sont les aléas techniques. En réalité, les perturbations dans la fourniture d'électricité resteront encore monnaie courante dans notre pays, car on est livré à l'incertitude. A l'heure de l'économie numérique où les transactions financières se font sur Internet qui exige une électricité permanente, notre pays accusera un grand retard dans son développement, en raison du manque de maîtrise du service public de l'électricité.

Dans une interview au journal en ligne Sacer-info, en août dernier, Emile Tsakala, conseiller à la stratégie et développement au Ministère de l'énergie et de l'hydraulique, parlait des faiblesses de la société E2c en matière de gestion: «Je n'ai pas froid aux yeux de vous dire que l'un des indicateurs que nous appelons les pertes, est très élevé dans le système actuel et dans les trois ans qui se sont écoulés, 2019 à 2022. Malgré les efforts louables qui ont été effectués par E2c, on n'a pas pu faire descendre les pertes en dessous de 40%. Donc, lorsqu'E2c fait un chiffre d'affaires de 80 milliards de francs Cfa, cela ne représente que 60% de l'énergie qui est facturée. Il y a 40% qui ne sont pas facturés». Au lieu de régler ce problème dû au management, le gouvernement pense augmenter le prix de l'électricité.

C'est un aspect qui démontre que ce à quoi on est confronté dans le domaine de l'électricité, c'est aussi et surtout la gestion. Celle-ci renvoie au choix des cadres qui dirigent les entreprises et à leur moralité. Jusqu'à présent, on attend toujours que la réforme du secteur de l'électricité apporte les performances attendues, pour soulager les populations.

Jean-Clotaire DIATOU



Exploitation de fer Congo - Cameroun

# Vers la construction d'un chemin de fer transfrontalier, dont 149 Kms au Congo

La signature du contrat a eu lieu le 5 décembre 2023, à l'Hôtel Radisson Blu de Brazzaville, entre les représentants des gouvernements congolais et camerounais et du groupe Bestway finance Ltd, sous le patronage du ministre d'Etat Pierre Oba, ministre des industries minières et de la géologie. Le contrat de partenariat en mode Bot («Built-operate-transfer») construire, exploiter et transférer) concerne le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance de la ligne de chemin de fer Nabemba (au Congo), à Mbalam (au Cameroun), sur une longueur de 149 km, servant à acheminer le fer.

C'est le groupe Bestway finance Ltd, une société internationale d'investissement et de conseil, qui a la charge de financer les travaux de construction des infrastructures ferroviaires et portuaires, devant permettre l'exploitation de trois gisements de fer, Avima, Badondo et Nabemba, dans le Département de la Sangha, au Congo, et de Mbalam, au Cameroun.

Le contrat a été signé du côté congolais par le ministre d'Etat Pierre Oba et le ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Honoré Sayi et du côté camerounais, par les ministres des transports et des mines, de l'industrie et du développement technologique, respectivement Jean-Ernest Masséna Ngalle Bibehe et le Pr. Fuh Calistus Gentry ainsi que le directeur général de Bestway finance Ltd, Alexandre Mbiam.



La signature du contrat

Etalant le gigantesque projet minier transfrontalier, le directeur général de Bestway finance a précisé que la première phase est consacrée au développement d'un chemin de fer de plus de 650 km, soit 149 km au Congo et 510 km au Cameroun, allant du Mont Nabemba, dans le District de Souanké, au Nord du Congo, au Terminal minéralier multi-

modal de Kribi, au Cameroun. A propos de la deuxième phase, il est prévu une dorsale ferroviaire reliant les départements de la Sangha et du Kouilou, pour pouvoir évacuer le fer par le Port autonome de Pointe-Noire. Un chemin de fer de plus de 130 km sera construit.

Outre le volet intégration, Alexandre Mbiam a évoqué

les retombées économiques et sociales de ce projet pour le Congo. Il pourra générer plus vingt mille emplois directs et indirects, ainsi que plus de 24 mille milliards de francs Cfa de retombées fiscales, entre les deux États. Les trois gisements du Congo vont produire 125 millions de tonnes de fer enrichi par an. Avec cette production, le Congo deviendra ainsi le premier exportateur de fer en Afrique et le 5<sup>ème</sup> au plan mondial. «Avec cet exemple de coopération Sud-Sud, le Congo et le Cameroun vont devenir la cinquième puissance de la planète», s'est réjoui le responsable du groupe Bestway finance. Tout même, il a indiqué que ce fer ne sera pas intégralement exporté, mais sera transformé en parti pour permettre l'abaissement du coût du fer à béton, et faciliter le développement de l'industrialisation de la zone Cemac. Avec la matérialisation de ce projet conjoint, les représentants des deux Etats ont exprimé leur satisfaction du fait que les deux pays ont décidé d'unir leurs efforts pour l'aboutissement de ce projet intégrateur bénéfique pour la sous-région.

Urbain NZABANI

Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

## Le massif forestier d'Odzala-Kokoua inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco

Le massif forestier d'Odzala-Kokoua est un trésor naturel très riche, abritant une biodiversité inestimable, des écosystèmes uniques et des paysages splendides. Cette annonce a été faite au cours d'un point de presse tenu lundi 11 décembre 2023, à son cabinet de travail, par Lis Pascal Nziengui, directeur de cabinet du ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs. Un plan de communication a été élaboré, en vue de sensibiliser l'opinion sur «le rôle crucial de ce massif forestier inscrit désormais au patrimoine mondial par l'Unesco et de promouvoir le tourisme responsable et le développement durable», a-t-il affirmé.



Lis Pascal Nziengui



Une vue générale des journalistes, participants au point de presse

Le massif forestier d'Odzala est «la résultante de la fusion de trois anciennes aires protégées contiguës que sont le Parc national d'Odzala, créé en 1935, la réserve de faune de la Lekoli-Pandaka et le domaine de chasse de Mboko, créé en 1955. Le massif forestier d'Odzala-Kokoua a été créé par décret n°2001 du 10 mai 2001. Il est à cheval entre les Départements de la Cuvette-Ouest et de la Sangha. Sa superficie est de 1.354.600 hectares faisant de lui la plus vaste des aires protégées du Congo. En 2021, il a été désigné réserve de la biosphère du programme homme et biosphère de l'Unesco puis inscrit au patrimoine mondial le 16 septembre 2023», a rappelé le directeur de cabinet.

«Ce joyau de la conservation, qui participe de façon significative à la préservation de la planète, offre un habitat vital pour une variété d'espèces emblématiques, notamment les éléphants de forêt, les gorilles des plaines de l'Ouest et les forêts vierges d'Afrique centrale», a-t-il déclaré.

«La valorisation conjointe de l'écotourisme et du riche patrimoine culturel, notamment des communautés locales et des peuples autochtones comme attrait touristique de la région, constitue une démarche d'une importance singulière. En intégrant le volet culturel, le massif forestier d'Odzala-Kokoua offre aux visiteurs une expérience immersive et authentique, ancrée dans la symbiose entre l'environnement naturel exceptionnel et les traditions millénaires de la population locale», a-t-il ajouté.

«Les lodges de luxe qui s'y trouvent s'intègrent harmonieusement dans le paysage, alliant le confort moderne à l'authenticité de l'environnement et à la préservation de la nature. En fournissant un hébergement de qualité, ces lodges créent une infrastructure propice à l'écotourisme, offrant aux voyageurs une base sécurisée et luxueuse pour explorer les trésors naturels et culturels du massif», a-t-il fait savoir.

Le plan de communication mis en place, «encadre l'action conjointe du Ministère en charge de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs et du Ministère de l'économie forestière, pour vulgariser les potentialités du parc au niveau international, particulièrement dans les pays comme l'Allemagne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France, l'Italie, l'Espagne, le Japon, la Corée du Sud, la Chine, etc.

Narcisse MAVOUNGOU

Pape (Parti du peuple)

# Intégration du parti Congo uni, par un accord de fusion absorption

Le parti politique Congo uni, dirigé par Arnaud Boris Bounda, a intégré le Pape (Parti du peuple), par un accord de fusion absorption, signé samedi 9 décembre 2023, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville, avec Jean-Pierre Agnangoye, président du Pape. C'était en présence des membres des Bureaux exécutifs des deux partis et de Destin Gavet, président du M.r (Mouvement républicain) et président en exercice de 2.A.d-26 (Alliance pour l'alternance démocratique en 2026), qui était accompagné du secrétaire général adjoint de son parti, Omesse Lekebe.

Créé en 1995 par feu Wiliam Otta, le Pape (Parti du peuple), situé à l'opposition, est aujourd'hui dirigé par Jean-Pierre Agnangoye. La cérémonie de signature de l'accord de fusion-absorption avec le parti Congo uni com-

prenait huit étapes, entre autres: la présentation, le débat général et l'harmonisation des avis portant sur la vision du parti, la philosophie, l'idéologie, les options socio-économiques, les approches stratégiques pour la conquête du pouvoir et



Jean Pierre Agnangoye et Arnaud Bounda brandissant les parapheurs après la signature

le mode de leadership à appliquer pour la gouvernance de l'Etat;

- la présentation et le débat sur les principes de fusion absorption et l'adoption du maintien de la dénomination, Parti du peuple, en signe Pa.pe; - la présentation des acquis, la vérification et analyse comparative, l'harmonisation et l'adoption des

symboles du parti, etc. Il faut signaler que les dirigeants de Congo uni avaient déjà l'habitude de participer aux réunions organisées par certaines plateformes de l'opposition. D'ailleurs, c'est cette proximité qui a favorisé la fusion avec le Pa.pe.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Chaque jeudi  
L'Horizon Africain  
sur le site internet  
: [www.lhorizonafricain.com](http://www.lhorizonafricain.com)



Journée internationale de lutte contre la corruption

# La Halc a marqué les 20 ans de lutte contre la corruption par les Nations unies

corruption», a-t-il déclaré. «Il a, en outre, permis de faire bouger le curseur de l'indice de perception de la corruption du 165ème au 162ème rang sur l'échelle de classement de Transparency international. Encore très faible», a-t-il avoué. Mais, il a lancé un appel pour que le processus soit respecté à chaque fois qu'un cadre est nommé ou élu.

Instituée depuis l'adoption, le 31 octobre 2003, de la convention des Nations unies contre la corruption, la Journée internationale de lutte contre la corruption est à son 20ème anniversaire cette année. «Les efforts fournis par le Congo, depuis la ratification de cette convention, ont abouti à des réformes qui ont confirmé la volonté politique de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, à émailler le secteur de la gouvernance anticorruption, d'un écosystème riche en structures y dédiées», a déclaré Emmanuel Ollita Ondongo, président de la Halc (Haute autorité de lutte contre la corruption).

Le président de la Halc a rappelé l'enjeu de la création de l'institution qu'il dirige. «La Haute autorité de lutte contre la corruption, un des fruits de ces réformes engagées par le gouvernement congolais, est au cœur de cet écosystème. La principale mission dont elle est chargée est: la prévention et la lutte contre la corruption. Les réformes ainsi engagées obéissent bien à la vision de la convention des Nations unies contre la corruption, principal instrument juridique adopté le 31 octobre 2003, par l'assemblée générale des Nations unies, pour faire reculer les limites de la corruption dans le monde», a-t-il fait savoir. «L'année 2023 marque ainsi le 20ème anniversaire de cette convention célébrée, comme préconisé depuis l'année dernière, sous le thème: «20 ans



Emmanuel Ollita Ondongo, président de la Halc

de la convention des Nations unies contre la corruption: Unissons le monde contre la corruption», a-t-il poursuivi. «Le bilan des 20 ans d'application de cette convention sera d'ailleurs au centre des activités de la dixième conférence des Etats parties, qui se tiendra du 11 au 15 décembre 2023 à Atlanta,

aux Etats-Unis, à laquelle la H.a.l.c est conviée», a-t-il annoncé. «La H.a.l.c a, en effet, au cours de ses trois ans d'existence, parcouru l'ensemble du territoire national, pour sensibiliser les cadres et agents des administrations publiques, des structures ciblées, de la population ac-



Les membres de la Halc, ici à Impfondo avec le préfet Jean-Jacques Mouanda-Mouanda

tive, de la communauté des affaires, de la société civile et de la communauté éducative», a-t-il fait savoir. «Dans le cadre de la gouvernance et de l'Etat de droit, la République du Congo s'est dotée d'un cadre juridique adéquat dont entre autres: la loi n° 3-2019 du 7 février 2019 portant création de la H.a.l.c; la loi n°4-2019 du 7 février 2019 relative à l'obligation de déclaration du patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique; la loi n°9-2022 du 11 mars 2022 por-

tant prévention et lutte contre la corruption et les infractions assimilées. S'agissant de la loi relative à l'obligation de déclaration du patrimoine précitée, il faut le rappeler, tous les membres du gouvernement et plusieurs hauts cadres s'étaient mobilisés en 2022 devant la Cour suprême pour déclarer leur patrimoine. Ce fait a d'ailleurs clairement marqué, aux yeux de l'opinion nationale et internationale, la volonté politique et l'engagement des dirigeants du Congo de lutter contre la

«Enfin, la mise en œuvre de la collaboration avec les organismes nationaux et de la coopération très active avec les institutions étrangères de lutte contre la corruption, permet à la H.a.l.c de bénéficier du renforcement des capacités institutionnelles dont elle a besoin pour emmener le bateau de la lutte contre la corruption, au Congo, vers des beaux rivages», a-t-il conclu.

Propos recueillis par  
**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**

Pdac (Projet d'appui au développement de l'agriculture)

# Un comice agricole à Brazzaville, pour stimuler la production locale

Notons qu'à travers l'organisation des comices agricoles, le gouvernement entend «mettre en avant la valeur ajoutée du secteur primaire congolais et de créer de nouveaux partenariats ainsi que de nouvelles synergies entre les secteurs, afin de soutenir l'autosuffisance alimentaire de notre pays».

Le Pdac (Projet d'appui au développement de l'agriculture), qui arrive à son terme à la fin de ce mois de décembre, a organisé, du 6 au 9 décembre 2023, au Stade Félix-Eboué, en partenariat avec le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, et le Cerpac (Centre d'échange et de ressource pour la transformation des actions alimentaires), la première édition du comice agricole de Brazzaville, ayant pour thème: «Valorisons les acteurs agropastoraux et halieutique en consommant local».

Avec plusieurs stands repartis sur une superficie d'exposition d'environ 40 mètres, le comice agricole de Brazzaville a rassemblé une soixantaine de groupements agropastoraux du Congo, bénéficiaires de l'appui du Pdac, un projet co-financé par le gouvernement et la Banque mondiale à hauteur de 100 millions de dollars américains (environ 60,8 milliards de francs Cfa) sur cinq ans (2018-2023). On y a trouvé une variété de produits agricoles, notamment des aliments, des

boissons, des cosmétiques et de l'artisanat, non pas que de la capitale, mais aussi de plusieurs départements du pays. Le comice agricole a permis aux exposants de vendre leurs produits et d'échanger entre eux sur leurs expériences et avec les consommateurs, pour les inciter à consommer local. Cet événement ayant eu, entre autres, objectifs de stimuler la production agricole et halieutique locale. Selon Robin Pascal Ongoko, le directeur de cabinet du ministre de l'agriculture



Encourager les Congolais à consommer local



Exposition vente au comice agricole de Brazzaville

et de l'élevage, cette initiative de comice agricole vise à «stimuler la production à grande échelle des produits agropastoraux et halieutiques, de renforcer la visibilité du terroir et les activités du Pdac», a-t-il déclaré lors de la cérémonie d'ouverture. Pour sa part, Isidore Ondoki, le coordonnateur du Pdac, a souligné que «ce comice agricole est une

rencontre entre les producteurs et les consommateurs d'une part et entre les producteurs, afin d'échanger sur leurs expériences, d'autre part». Il a, également, exhorté les acteurs agropastoraux à continuer de travailler même après la fin du Pdac qui interviendra le 31 décembre 2023, tout en espérant que «les autorités congolaises œuvreront davantage, afin de trouver

des moyens nécessaires pour faire vivre ce secteur», a-t-il ajouté. Mme Françoise Comté, coordonnatrice du Cerpac, a, quant à elle, encouragé les Congolais à consommer local. «Nous demandons aux femmes et aux hommes qui sont dans les marchés et dans la restauration de venir nombreux acheter les produits du terroir, vendus à bon prix», a-t-elle déclaré.

Entré en vigueur le 30 avril 2018, le Pdac sera clôturé le 31 décembre 2023 et fera l'objet d'une évaluation complète de sa mise en œuvre, à travers un rapport qui permettra de mesurer la portée de ses interventions et donc ses performances. Pour l'instant, l'on ne sait pas par quel projet il sera remplacé.

**Roland KOULOUNGOU**



# Mon cri du cœur pour la jeunesse congolaise

**Eu égard au tragique accident survenu au Stade Michel-d'Ornano de Brazzaville, dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 novembre 2023, je me permets, tout en présentant mes condoléances les plus émues et sincères aux familles éprouvées, de lancer, de nouveau, mon cri du cœur pour notre jeunesse congolaise. Dans la première partie, il y a eu le diagnostic et l'approche de solution. Dans cette troisième partie, ce qu'il faut faire pour l'avenir de la jeunesse congolaise au niveau de la famille et de l'Etat.**

## III- Que faut-il faire pour l'avenir de la jeunesse congolaise?

### A- La famille

Tout d'abord, il revient à la famille (parents biologiques, oncles, tantes, cousins, cousines, etc.) de réhabiliter et de sauver, coûte-que-coûte, la jeunesse marginalisée qui, ipso facto, continue à «se désintégrer progressivement, que nous avons laissée à la débandade et qui est inévitablement encline à s'écarter des voies de la décence et de la dignité et à commettre des choses viles». Car, «l'enfant est comme une plante qu'il faut entretenir, avec suffisamment d'attention et beaucoup de patience», dit le docteur M. Mbadinga.

Malheureusement, il sied de signaler que la probabilité de succès de cette approche serait faible, parce que tous ces jeunes sont déjà pris dans l'engrenage de l'accoutumance et de l'addiction. La plupart d'entre eux ont franchi la barrière de la honte et du qu'en dira-t-on. «On part, on part» ou «s'en fout la mort» sont leurs devises. Ils assument, désormais, leurs modus vivendi et operandi. Ils se sentent bien dans leur peau. Dommage!

A défaut d'actions correctives sur lesdits jeunes, il vaudrait mieux se tourner vers des actions préventives sur les générations futures. Comme l'a écrit Jean-Jacques Rousseau au 18ème siècle, «l'homme est naturellement bon et c'est la société qui le déprave». Ce qui signifie que les enfants qui naissent sont innocents et sans malice, jusqu'à l'âge de raison. C'est au contact de l'école, de la société et surtout du choc des cultures dans les agglomérations urbaines qu'ils forgent leurs caractères et que des sentiments divers les habitent.

Aujourd'hui, un autre phénomène est en train de se développer dans les grandes cités urbaines congolaises: les enfants de la rue, ces enfants qui ont fait de la rue, des carrefours ou des marchés, leurs domiciles, faute d'en avoir. Ces enfants le sont devenus en raison des circonstances particulières. Ces enfants rejetés sont des victimes désignées comme de grands rapaces qui rodent la nuit, des faucons, des

vautours, des charognards et des prédateurs en quête de la chair fraîche et tendre. C'est pourquoi il faut se poser la question de connaître les causes profondes de ces fâcheux phénomènes.

Tout d'abord, ce sont les ruptures et les éclatements des cellules familiales qu'il faut incriminer, car, dès le décès de l'un des parents ou des deux, les enfants sont abandonnés à eux-mêmes, la plupart du temps, parce que chassés avec leurs mères veuves, du domicile conjugal, par les neveux et les autres parents du De cujus. Ainsi, ne pouvant plus aller à l'école ou, parfois même, n'ayant rien à manger, ils sont abandonnés à eux-mêmes et deviennent, ipso facto, des mendiants. Même les mbonguis (sanzas) qui étaient les foyers d'éducation et d'accueil des orphelins, grâce à la solidarité familiale, dans nos villages, ont disparu. La solidarité d'antan commence à disparaître ou a disparu, au profit malheureusement de l'égoïsme et de l'individualisme.

Ensuite, l'autre cause réside dans les problèmes économiques et sociaux. En effet, certaines familles éclatent ou ont éclaté sous le poids des charges que les pères et mères de famille ne peuvent plus supporter. Ce qui engendre l'éclatement et la dispersion de la cellule familiale. A ce propos, il faut souligner que l'on assiste au Congo à un exode rural poussé et à une urbanisation galopante qui a pour corollaire, la transition sociologique, en l'occurrence la mutation du modus vivendi traditionnel en un modus vivendi moderne.

Jadis et jusqu'à une époque récente, nos villages vivaient dans l'autarcie et dans une économie fermée de traite et de subsistance, où les denrées alimentaires étaient disponibles et à foison dans les champs. L'alimentation carnée fournie par les animaux domestiques et les gibiers. Peu de dépenses étaient exigibles et effectuées.

Désormais, avec la vie moderne, les Congolais sont entrés dans l'économie marchande où tout doit se négocier avec de l'argent: la nourriture, la santé, l'éducation, etc. C'est devant cette équation que se trouvent beaucoup de Congolais désœuvrés (l'oisiveté étant la

mère des vices), parce que n'ayant pas les moyens ni la formation adéquate pour exercer un métier, en vue de s'assurer un salaire minimum qui est parfois payé irrégulièrement. D'où le spectre de la misère, de la pauvreté et de la clochardisation quotidiennes.

### B- L'Etat congolais

Le gouvernement devrait appliquer avec rigueur, entre autres, la Loi Portella de 1960, contre la délinquance juvénile et arrêter un programme de développement qui consisterait à éradiquer la pauvreté, la misère et la clochardisation de la population, en se focalisant sur la jeunesse, la pépinière et l'avenir du Congo. Ainsi, le gouvernement arrêterait des objectifs spécifiques qui seraient entre autres:

#### Au plan économique:

- la création d'un modèle économique basé sur l'accroissement des échanges inter-régionaux en vue de développer et d'accroître l'économie;

- la mise en valeur de l'intérieur du pays par la viabilisation, le peuplement, l'aménagement et l'exploitation des ressources locales, aux fins d'encourager l'exode urbain;

- la création de toutes les infrastructures de base et d'industrialisation du Congo comme dans les années 1960, en développant le secteur agro-industriel, agro-alimentaire, l'industrie textile, l'industrie manufacturière, l'industrie chimique, pétrochimique, pharmaceutique, l'agriculture, l'élevage et la pêche pour assurer l'approvisionnement quotidien en produits frais. Ce qui mettrait fin à l'importation des produits congelés et malsains (bibembé ya Adoula), puis stimulerait l'auto-suffisance alimentaire qui ne doit pas être un simple slogan ou un slogan creux;

- la relance de la construction du barrage du Kouilou, un événement on ne peut plus riche de conséquences positives pour le développement de l'économie de notre pays. En effet, il va sans dire qu'avec la construction du barrage du Kouilou, des industries annexes permettront de transformer, dans les années à venir, la physionomie de notre économie, en ré-



Par Dieudonné Antoine-Ganga

sorbant, sans doute, toute la masse des jeunes en quête d'un emploi permanent dans notre pays en général et dans nos villes en particulier;

- la restauration d'une partie du Chemin de fer Congo-Océan (C.f.c.o), jadis épine dorsale du pays et voie de transit pour tous les produits allant en République Centrafricaine et au Tchad;

- l'accroissement de l'industrie extractive (pétrole, matériaux de construction et minerais divers), pour la fourniture en matières premières des chantiers, des raffineries, des centrales thermiques et des usines de production de matériaux de construction;

- le développement du secteur tertiaire: transports terrestres et aériens, tourisme, commerce, promotion immobilière (comme jadis, la S.i.c, l'O.c.h, la Soprog, la Sonaco), bâtiments et travaux publics, etc.

- inciter à la création de petites et moyennes entreprises qui bénéficieraient des crédits qui leur permettraient de faire face aux obligations les plus urgentes et d'encourager les initiatives privées dans tous les secteurs de l'industrie moderne.

Ce développement permettrait de créer de nombreux emplois dans les différents secteurs d'activité primaire, secondaire et tertiaire. Les jeunes en profiteraient énormément. Ils se prendraient en charge. Ainsi, les diplômés sans emploi ne devraient plus se confiner dans l'attente d'une hypothétique opportunité d'embauche, mais plutôt se décider à embrasser le métier d'entrepreneur. Il suffirait, pour cela, de se recycler par des formations adéquates.

Les autres qui n'auraient pas la chance d'aller plus loin dans leurs études, seraient pris en charge, comme dans les années 1960, par le Service civique de la jeunesse ou l'Action de rénovation rurale, aux fins d'acquiescer une formation adéquate et accélérée grâce à laquelle, ils rempliraient les tâches de demain.

Dieudonné  
ANTOINE-GANGA  
(A suivre)

## Commentaire

# Lutte contre la corruption: une question d'éducation

Au Congo, on a de la corruption l'idée générale qu'il s'agit d'une personne qui donne de l'argent pour obtenir la décision administrative ou le résultat qu'il désire, ou du fonctionnaire qui exige de l'argent à son profit, contre un service. Or, la corruption est un phénomène souvent diffus qui se répand dans une société comme une culture, des habitudes de fonctionnement auxquelles on ne prête même plus attention. A l'exemple de la mafia en Italie. La corruption appauvrit un pays et ruine les efforts de développement. Raison pour laquelle tout gouvernement est appelé à lutter contre ce fléau.

La corruption est la perversion du processus d'échange, l'altération des normes admises ou établies pour obtenir un résultat contraire à celui qui aurait été obtenu si le processus ou la norme était respecté. Et la corruption n'implique pas toujours deux personnes ni de l'argent. Un directeur d'école qui met le nom de son fils sur la liste des admis alors que son fils est un échoué au regard de ses notes, a bel et bien accompli en faveur de son fils un acte de corruption. Il est clair que si un autre parent le lui demande, ce directeur d'école échangera alors son service contre de l'argent. C'est de la corruption.

### La moralisation, le premier stade de lutte contre la corruption

La première parade contre la corruption doit donc être morale. Et le gendarme de la morale, c'est la honte. L'éducation à la morale, qui est l'ensemble des principes de jugement, des règles de conduite emmagasinées dans la conscience collective et qui gouvernent l'équilibre et l'épanouissement de la société, en aiguillant le citoyen à discerner ce que la société considère comme bien et comme mal, est un devoir fondamental pour un Etat. Car, seul, le citoyen n'est jamais plus que face à sa conscience. S'il est bien éduqué, il agira bien. Par défaut de bonne éducation, il agira mal. D'où l'importance de l'éducation en famille, à l'école et dans la société. Et les élites en général, particulièrement l'élite politique, sont condamnées à donner le bon exemple, à prêcher par l'exemple et non seulement par les discours.

L'on sait fort bien que le recul de la morale dans une société ouvre la porte aux vices ou aux antivaleurs pour reprendre le terme à la mode. Les antivaleurs dont la corruption doivent d'abord être combattues en renforçant le système éducatif, l'enseignement de la morale et l'instruction civique.

### Le deuxième stade est la sanction

Le deuxième degré de lutte contre la corruption se situe au niveau de l'Etat. La corruption contre laquelle on se mobilise est celle qui implique les avantages financiers et donc l'enrichissement illicite (des corrompus et des corrupteurs), au détriment de l'Etat et de la société. La grande corruption, comme on l'appelle, inclut le détournement de fonds. Si un Etat ne fait pas l'effort de renforcer l'éducation morale de ses citoyens, à travers un système éducatif qui assure convenablement ses missions et un système judiciaire sain et équitable, qui ne laisse pas prospérer l'impunité, il lui sera difficile de combattre la grande corruption dont les conséquences affectent l'ensemble de la société, produisant un système social très inégalitaire. Et quand les corrupteurs et les corrompus tiennent des positions d'autorité dans une société, les frustrations s'accumulent à la base et peuvent, un jour, tel un volcan, faire une irruption de violences. D'ailleurs, une société inégalitaire où les frustrations s'accumulent est souvent en proie aux violences de toute nature et donc à l'insécurité. La sanction est donc nécessaire dans la lutte contre la corruption. La sanction doit être de nature pédagogique, c'est-à-dire permettre à l'auteur d'un délit ou d'un crime, de s'amender, en prenant conscience du mal qu'il a fait en décidant de s'amender, c'est-à-dire de changer de comportement ou d'attitude.

### Faire reculer l'influence des mentors

Le désordre qui jaillit dans les structures publiques est souvent la manifestation du jeu d'influences dans les sphères du pouvoir. C'est le phénomène du mentorat. Si les mentors ne font pas respecter eux-mêmes la loi à leurs protégés, c'est la République qui est sacrifiée. Si les questions de corruption ne font pas l'objet de sanctions administratives, pour n'attendre que les procédures judiciaires elles-mêmes soumises à des pesanteurs de toutes sortes, à quoi servirait alors de mettre en œuvre une politique de lutte contre la corruption?

C'est le dilemme auquel le Congo est confronté entre les mentors, c'est-à-dire les autorités haut placées ou les personnages jouissant d'influences énormes grâce à leur statut social, et leurs protégés. Les mentors privilégient leurs intérêts à travers leurs protégés (ministres, directeurs généraux...). Leur guerre d'influence se manifeste par les dysfonctionnements dans les structures publiques, car chaque clan veut prendre le contrôle de pans entiers de l'Etat, pour garantir ses intérêts. Alors, les mentors vont-ils lâcher du lest, pour que les lois de la République soient respectées?

Jean-Clotaire DIATOU



Quinzaine des droits de l'homme de la délégation de l'Union européenne au Congo

# Rencontre citoyenne avec les élèves du Lycée de la Révolution de Ouenzé

à l'école. Les violences en milieu scolaire doivent cesser. Il revient aussi à vous les jeunes d'éradiquer ce phénomène. Nous n'allons plus tolérer les rixes à l'école. Tant pis pour ceux qui se feront prendre», a-t-il menacé. En sa qualité de panéliste, Michrist Kaba Mboko, a salué la bonne tenue de cette ren-

Le Lycée de la Révolution, situé à Ouenzé, le 5<sup>ème</sup> arrondissement de Brazzaville, a abrité, le mercredi 6 décembre 2023, la troisième rencontre citoyenne des jeunes, organisée par l'Ambassade de France, en partenariat avec la Délégation de l'Union européenne, dans le cadre de la quinzième semaine des droits humains en République du Congo. Cette rencontre qui a connu la participation de l'ambassadeur européen, Giacomo Durazzo, et du premier conseiller de l'ambassade de France Louis Berthelot. Dans l'animation du panel, en plus de quatre jeunes, il y avait deux personnalités, le ministre délégué à la décentralisation et du développement local, Juste Désiré Mondélé, et le secrétaire exécutif du C.c.j (Conseil consultatif de la jeunesse) Prince Michrist Kaba Mboko.

L'amphithéâtre du Lycée de la Révolution était pris d'assaut par les élèves et autres habitants de Ouenzé, pour prendre part à la rencontre qui a mobilisé plusieurs panélistes, dont Prince Michrist Kaba Mboko, secrétaire exécutif du C.c.j (Conseil consultatif de la jeunesse). Autre temps fort, la projection d'un documentaire vidéo qui a mis en exergue les différents maux qui minent la jeunesse, ses défis, les violences faites aux femmes, la question du genre et le partage d'expériences.

Ouvrant le bal des interventions, Louis Berthelot a, entre autres, salué l'engagement des jeunes et de la société civile congolaise dans la défense et la promotion des valeurs démocratiques. Saluant l'immense présence des jeunes à cette rencontre,



Une salle bien bondée

le premier conseiller de l'ambassade de France a affirmé que la jeunesse incarne la principale source de changement dans le monde. Pour l'ambassadeur européen, Giacomo Durazzo, qui s'est appesanti sur le bien-fondé de cette ren-

contre qui permet aux jeunes d'échanger sur les enjeux du moment (conflits dans le monde, l'environnement), il a manifesté la volonté de son institution à aider la jeunesse à saisir et profiter des opportunités qui leur sont offertes, notamment le financement et



Une vue des officiels lors de la rencontre

les accompagner dans leurs différends. En clair, il s'agit de mobiliser le minimum de conditions, afin de permettre à la jeunesse de matérialiser ses ambitions.

La séquence des échanges, sous la coordination d'Azaad Bitémo Manté, officière presse et information à la délégation de l'Union européenne, a permis aux élèves de soulever leurs préoccupations. La question sur les violences en milieu scolaire, frénétiquement applaudie, préoccupent aussi les élèves. A ce propos, Mi-

christ Kaba Mboko a rassuré les jeunes sur la volonté du gouvernement d'éradiquer ce phénomène. Dans sa double casquette de ministre et député de Ouenzé, Juste Désiré Mondélé a parlé d'une jeunesse pétrie de talents qui nécessite un accompagnement digne. Il a aussi saisi l'opportunité de cette tribune, pour exprimer son engagement à mettre un terme définitif au fléau de violences en milieu scolaire. «Après le lancement de l'opération ville-propre, nous allons cette fois-ci lancer l'opération: plus de rixes

contre et souhaité sa pérennisation. Pour lui, «l'engagement des jeunes rime avec le développement».

Organisées sous le thème: «Impacteurs en herbe: la génération jeune et engagée qui façonne un avenir communautaire durable et prospère», les rencontres citoyennes des jeunes relatives à la huitième édition de la quinzaine des droits de l'homme en République du Congo ont pris fin le 6 décembre 2023.

Hervé EKIRONO

A.f.d Congo (Agence française de développement)

## Plus de 5 milliards de francs Cfa alloués cette année à la société civile congolaise

Le total des financements de l'A.f.d (Agence française de développement) alloués cette année 2023 à 22 organisations de la société civile congolaise se chiffre à 8,3 millions d'euros, soit plus de 5 milliards de francs Cfa, indique un bilan publié vendredi 8 décembre 2023, au cours d'une rencontre avec la presse, au siège de cette structure à Brazzaville, en présence des représentants des O.n.gs accompagnées par l'agence. La réunion était présidée par le directeur de l'A.f.d Congo, Maurizio Cascioli.

L'appui financier fait partie de l'engagement de l'A.f.d (Agence française de développement) envers la société civile congolaise, avec une série d'autres appuis en cours ou en phase de lancement dans le domaine des droits humains, de la justice, de la résilience, de l'entrepreneuriat et de l'inclusion sociale. Cet accompagnement financier répond également à la stratégie de l'A.f.d envers la société civile locale et en particulier la mise en réseau de celle-ci, pour une veille citoyenne renforcée.

Pour le responsable des projets partenariats avec les organisations de la société civile à l'A.f.d, Guillaume de Saint Phalle, «l'objectif visé par l'A.f.d, c'est de soutenir la société civile congolaise, dans les actions aux bénéfices des populations locales». «Soutenir les organisations de la société civile, c'est être proche de la réalité du terrain, pour avoir une idée exacte de ce que vivent les populations», a-t-il indiqué.

Par ailleurs, l'A.f.d a mis en place un dispositif dénommé «Initiative O.s.c» dédié aux



Pendant les échanges

O.n.gs. Financé sur fonds délégués par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, celui-ci permet aux O.n.gs de la société civile de déposer leurs projets pour un cofinancement avec l'Agence Française de développement. Depuis 2022, il est ouvert aux O.n.gs de droit local, sous conditions relatives à la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités

mondiales adoptées en aout 2021.

Signalons que les appuis et le dialogue continu entre l'A.f.d et la société civile congolaise confirment la reconnaissance et la valorisation du rôle majeur des O.n.gs congolaise dans la consolidation de la gouvernance démocratique dans notre pays.

Roland KOULOUNGOU

Santé

### Le Dr Badila Kouendolo en mission prospective à Abidjan

Président de l'Association «Le vivre ensemble», créée le 25 septembre 2021, à Brazzaville, gériatre-gérontologue de formation, chef du service de gériatrie à l'Hôpital Hôtel Dieu du Creusot, en France, le Dr Diaz Patrice Badila Kouendolo, vient d'effectuer, du 4 au 8 décembre 2023, une mission à Abidjan, en Côte d'Ivoire, dans le cadre de sa spécialité.

«J'avais une double mission à Abidjan, au cours de laquelle j'ai rencontré la vice doyenne de la Faculté de médecine, la professeure Karimaté, cardiologue de spécialité, et le professeur Binan, chef du service médecine interne et gériatrie. Nous avons évoqué la mise en place et l'évolution de la gériatrie dans la filière médicale. Et d'ailleurs, avec le professeur Binan, il est question de la mise en place d'un diplôme universitaire de gériatrie. Nos échanges ont porté sur la volonté d'aller vers une coopération africaine, pour une médecine nous concernant en tant que médecins africains. J'ai été frappé par l'organisation des services. En Côte d'Ivoire, le recrutement du personnel dans les C.h.u (Centres hospitaliers et universitaires) est sanctionné par un concours et les heureux élus, quand ils sont recrutés, n'entretennent pas de cabinets médicaux privés en ville. Le pays compte quatre C.h.u et un cinquième est en cours de construction. Donc, ils se consacrent à cent pour cent au service public. Naturellement, on ne peut pas prôner une coopération africaine et refuser de participer à l'émancipation de ce qu'ils ont commencé. Nous allons voir la faisabilité de ma participation, car j'aurais bien voulu plutôt consacrer le reste de mon temps à mon pays d'origine, le Congo».

Spécialité médicale s'occupant des maladies liées au vieillissement, la gériatrie est une discipline qui fait son entrée progressive en Afrique.



Le Dr Badila Kouendolo

Propos recueillis par Joseph MWISSI NKIENI



Université Marien Ngouabi

# Passi Bibéné, docteur en sciences de l'information et de la communication

Le parcours type des S.t.c (Sciences et techniques de la communication) de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (Flash) de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville, s'est enrichi d'un nouveau docteur. Il s'agit de Passi Bibéné qui a soutenu, fin novembre dernier, ses travaux de thèse dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, spécialité journalisme, portant sur le sujet: «Les populations autochtones vues à travers les médias congolais». Après deux heures de débat, le jury, à l'unanimité, lui a décerné le grade de docteur en sciences de l'information et de la communication, mention très honorable, avec les félicitations du jury présidé par le professeur Charles Zacharie Bowao.

Dans ses travaux de recherche effectués essentiellement à travers un corpus tiré, entre autres, de l'hebdomadaire «La Semaine Africaine» et du quotidien «Les Dépêches de Brazzaville», Passi Bibéné s'est employé à répondre à la préoccupation principale ci-après: de quelle manière les médias congolais traitent-ils les informations et les problématiques relatives aux populations autochtones? Plusieurs autres questions gravitent autour de la principale. Entre autres, les contenus des médias

congolais sont-ils de nature à renforcer la protection et la promotion des populations autochtones? Dans les médias congolais, les informations ou les problématiques relatives aux populations autochtones sont-elles régulièrement traitées? Les journalistes accordent-ils la même attention aux problématiques relatives aux populations autochtones qu'aux sujets en rapport avec les bantu? De manière générale, l'objectif de ce travail était de cerner les conséquences du mauvais traitement des informations ou les problématiques

relatives aux minorités autochtones sur la promotion et la protection de ces populations. Au plan opérationnel, il s'est agi de tracer les contours d'un modèle de système médiatique adéquat pour la promotion et la protection des populations autochtones, en vue de combattre efficacement la discrimination et la stigmatisation dont ils font l'objet. Comme fondement théorique, l'auteur de la thèse s'est appuyé, entre autres, sur les «Cultural studies» (Etudes culturelles) développées par le professeur



Passi Bibéné au milieu du jury

américain David Manning White, qui s'intéresse aux conditions de production et de réception des contenus médiatiques, à travers le concept de «gatekeeping» (Garder le portail) qui renvoie à l'auto-censure. En effet, selon lui, la sélection des informations à traiter dans les médias se fait de manière «hautement subjective et dépendante de jugements de valeurs basés sur un ensemble d'expé-

riences, d'attitudes et d'attentes du gatekeeper». Ce positionnement théorique permet de prendre en compte les approches structuraliste, constructiviste, les représentations sociales ou l'influence des médias. Le tout, dans une démarche méthodologique ayant recours à la littérature scientifique existante, l'analyse de contenu, l'enquête au moyen d'un questionnaire, le monitoring des

médias, l'entretien et l'observation.

Il ressort de l'ensemble de travaux du docteur Passi Bibéné que les médias congolais véhiculent une vision bantu centrique. Cette vision se caractérise par l'invisibilité ou l'apartheid médiatique voire la sous-représentation dont sont victimes les minorités autochtones. L'agenda des médias congolais est tributaire de l'agenda des politiques. Une justice médiatique et mémorielle est donc nécessaire. Elle passe par la régulation en faveur de la visibilité et la dignité des peuples autochtones.

Pour cette soutenance, le jury était composé, outre le président, du professeur Camille Roger Abolou (Université de Bouaké, Côte d'Ivoire), Bienvenu Boudimou, maître de conférences Cames (Université Marien Ngouabi), rapporteur interne, Pierre Nsana Bitentu, professeur associé, Ifasic (RD Congo), examinateur et Jean-Félix Makosso, professeur titulaire (Université Marien Ngouabi), directeur de thèse.

Joseph MWISSI NKIENI

## Sciences de la terre et de l'univers

# Connaître l'ouvrage de Josammy Samba-Ganga sur la matrice thermodynamique

L'écrivain-chercheur américain d'origine congolaise, Josammy Samba Ganga, a développé, dans le domaine de l'astronomie ou des sciences de la terre et de l'univers, une technologie dénommée «la technologie de la matrice thermodynamique Alpha et Omega». Selon l'auteur, cette technologie permet de résoudre les énigmes scientifiques liées à notre univers. Il a exposé cette méthode dans un ouvrage intitulé: «Alpha et Omegathermodynamique Sigma Zg Matrix», publié en ligne en 2021, aux Editions Paramount Publisher, aux États-Unis d'Amérique. L'ouvrage a été primé «meilleur ebook sur la thermodynamique aux États-Unis».

Depuis belle lurette, l'homme s'est consacré à la conquête du monde, avec pour alliés essentiels la philosophie, la science et la technologie. Après des décennies de recherches et d'expériences astrophysiques et cosmologiques, certains plus grands mystères de notre univers sont en train d'être dévoilés. Notre planète est confrontée à de graves problèmes tels que les changements climatiques et d'autres réactions thermodynamiques, notamment les incendies de forêts, l'effondrement des calottes glaciaires polaires, l'élévation des températures, etc. Cependant, toutes ces catastrophes ne sont que partiellement connues et identifiées. Elles ne sont donc pas entièrement comprises dans leur



Josammy Samba Ganga

intégralité, de manière globale, selon le chercheur. Le chercheur scientifique Josammy Samba Ganga a utilisé sa technologie de la «matrice thermodynamique Alpha et Omega», pour déterminer toutes les actions

universelles, les réactions, la lévitation entre les entités, leurs propriétés ainsi que leur durée. Il met en lumière la réactivité avant et après le big bang, la formation des planètes, l'expansion de l'univers, la réactivité des galaxies, l'apparition de la vie sur terre, la formation des corps cosmiques ainsi que l'énergie noire. C'est donc un grand pas en avant dans la physique fondamentale et la compréhension de l'univers lui-même.

La ruée vers l'univers, pour le comprendre est l'une des tentatives expérimentales les plus intéressantes et passionnantes par les scientifiques. La contribution de Josammy Samba Ganga est très significative, après plusieurs années d'études. Depuis, le chercheur est impliqué dans

de nombreux projets scientifiques aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Détenteur de cinq brevets dont quatre aux États-Unis et un autre à l'international, pour la création et la découverte de cent nouvelles formules chimiques et biochimiques, il est parmi les premiers scientifiques à découvrir les véritables réactivités des plus hautes lois cosmiques, celles qui régissent l'univers.

Né le 13 avril 1969 à Brazzaville, Josammy Ganga Samba est un inventeur, écrivain scientifique et chercheur américain vivant à San Diego, en Californie, aux États-Unis. Passionné de découvrir et de comprendre les faits qui nous entourent dès son plus jeune âge, il a fréquenté différents établissements et universités, obtenant sept brevets internationaux, avec la création et la découverte de cent nouvelles formules chimiques et biochimiques. Il est le premier homme de l'histoire du monde à découvrir les réactivités réelles des lois cosmiques les plus élevées qui régissent l'univers.

Roland KOULOUNGOU

## Livre

# «Essais de «démocratie» en République du Congo», de Père Christian

Prêtre catholique, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, arrivé au Congo le 30 octobre 1963, Père Christian De La Bretesche (87 ans) a publié, aux Editions L.m.i de Pointe-Noire, en octobre 2022, un ouvrage de réflexion politique intitulé, «Essais de «démocratie» en République du Congo». D'un volume de 242 pages,



La couverture du livre

cet ouvrage, classé tome 1, est un recueil de ses articles d'analyse et de ses homélies publiés dans l'hebdomadaire La Semaine Africaine, à partir de janvier 1991, année qui verra la République du Congo emboîter le pas à certains pays africains qui s'ouvriraient à la démocratie pluraliste, après la chute du mur de Berlin (1989) et le discours du Président français François Mitterrand, à la 16ème conférence des Chefs d'Etat d'Afrique et de France à La Baule, le 20 juin 1990.

Père Christian présentera son ouvrage le vendredi 9 février 2024, à partir de 14h30, à l'Hôtel Saint-François de Paul (siège de l'Acerac), à Brazzaville.



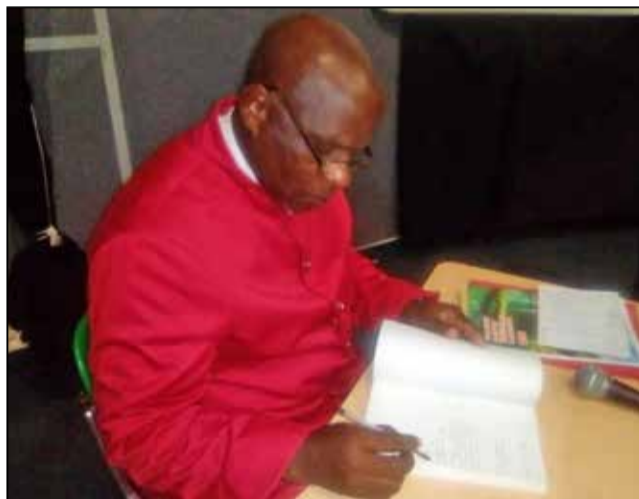
Livre

# Quand l'abbé Philippe Mabiala interroge l'œuvre du prof Dominique Ngoïe-Ngalla

«Professeur Dominique Ngoïe-Ngalla. Négociateur l'intelligence de ses ouvrages». C'est le titre du tout nouveau livre de l'abbé Philippe Mabiala (178 pages), publié par les Editions Renaissance Africaine, à Paris (France). Il a été présenté et dédié, mercredi 6 décembre 2023, à Brazzaville. Cet ouvrage dévoile la richesse immatérielle du prof Dominique Ngoïe-Ngalla, par l'entremise de la relecture de son vécu et de son œuvre littéraire. Sous la modération de Ghislain Aristide Ngouma, journaliste à La Semaine Africaine, cet événement dédié a connu la participation de l'abbé Aubin Banzouzi, écrivain et critique littéraire, Omer Massoumou, doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, du père Christian de La Bretesche, et des amoureux du livre.

L'ouvrage de l'abbé Philippe Mabiala en hommage au prof Dominique Ngoïe-Ngalla est un essai qui a pour ambition de contribuer à une connaissance aussi approfondie que possible de ce qu'était cet illustre personnage, de manière à évaluer la consistance de l'héritage qu'il a légué à l'humanité, partant du triptyque intellectuel, spirituel et éthique.

L'abbé Philippe Mabiala justifie la rédaction de son ouvrage, premièrement par la nécessité de «rendre hommage à un ami, Dominique Ngoïe-Ngalla, intellectuel rigoureux et exigeant qui a préfacé son ouvrage en 2013:



L'abbé Philippe Mabiala

«Le Congo-Brazzaville et son église: défi de la démission». La deuxième motivation qui

a présidé à la rédaction de cet ouvrage, c'est de «souligner l'apport de l'historien,



La couverture du livre de l'abbé Philippe Mabiala.

préoccupé par ce que les historiens européens ont écrit sur le Congo de la vallée du Niari, son terroir, sans trop de consistance... Les sources, dit-il, sont tellement faibles et peu crédibles, qu'il s'est employé à en donner une, soit cinq siècles d'histoire obscure à remonter (pour corriger et rétablir la vérité)», a indiqué l'abbé Philippe.

Troisièmement, il s'est agi de faire connaître les principaux ouvrages du prof Ngoïe



Dominique Ngoïe-Ngalla

Ngalla. Il a fait de la littérature africaine d'expression française, son violon d'Ingres. Il a embrassé plusieurs genres littéraires, allant du récit à la poésie, en passant par l'essai et la fiction. «Et, c'est parce que ses ouvrages sont difficilement accessibles que je me suis employé à les faire connaître. Surtout de nombreux poèmes perdus dans la nature», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, l'auteur a fait savoir que le but visé à travers cet ouvrage c'est de: fixer la mémoire de Ngoïe Ngalla, c'est-à-dire l'héritage biographique, préserver ses écrits (l'héritage documentaire), instituer le prof Dominique Ngoïe-Ngalla comme une icône intellectuelle (un processus qui devrait conduire à l'organisation d'un colloque international sur le géant intellectuel qu'il est.

Pour l'abbé Aubin Banzouzi, qui a décortiqué l'ouvrage, «préfacé par Mgr Louis Portella Mbuyu (évêque émérite du Diocèse de Kinkala), avec la post-face du prof Théophile

Obenga, le livre présente un homme totalement engagé dans la vie intellectuelle, qui a marqué ses pairs par des vertus chrétiennes ainsi qu'une plume féconde et humaniste». Raison pour laquelle, dans sa post-face, le prof Théophile Obenga souligne que «le professeur Dominique Ngoïe-Ngalla est l'une des rares personnes à qui j'ai fait confiance, les yeux fermés. C'est un esprit, au sens philosophique du terme. Extrêmement intelligent et d'une grande culture générale, il fait partie, de par sa probité morale et sa droiture de vie, d'une espèce humaine, hélas, en voie de disparition, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui vivent pour le bien des autres et pour l'avènement d'un monde de justice et de paix».

Tout en félicitant l'auteur du livre, le prof Omer Massoumou estime que c'est oser d'écrire sur Dominique Ngoïe-Ngalla, au regard de la densité du personnage qu'il a représenté. Et père Christian de La Bretesche interpelle, par cette occasion, les mécènes à s'emparer de l'œuvre de Dominique Ngoïe-Ngalla à travers, entre autres, la peinture et toutes les activités y afférentes, pour mieux conserver et pérenniser l'héritage qu'il nous a légué.

Prêtre et théologien, docteur en sciences de l'information et de la communication, l'abbé Philippe Mabiala mène des recherches sur les modèles d'Eglise et leurs répercussions sur la communication. Il a déjà publié plusieurs ouvrages: «L'éditorial» dans la presse chrétienne; «Le germe et le terreau. Quête identitaire d'un prêtre»; «Le Congo-Brazzaville et son église. Le défi de la démission»; «Profession prêtre, autopsie d'une vie donnée des prêtres congolais» et un recueil de poèmes intitulé «Kisinzza», en français: «souche».

Joseph MWISSI NKIENI

## Musique

# Kevin Mbouandé et sa Patrouille des stars étaient en concert à Villiers-le-Bel

Comme promis lors d'une conférence de presse en août dernier, à Brazzaville, le Métatron Kevin Mbouandé et son orchestre, Patrouille des stars, se sont produits vendredi 1er décembre 2023, à Villiers-le-Bel, une banlieue parisienne, avec le soutien de l'Association mwinda développement et son partenaire, Ugain Kaya Mikala, et le sponsoring du «Café du chef». Hormis Extra-Musica, les orchestres congolais de Brazzaville se produisent très rarement en Europe. C'est à juste titre que ce concert de Patrouille des stars, largement médiatisé via les réseaux sociaux, a pris l'allure d'un grand événement culturel, alors que c'est déjà l'hiver en France.

En dépit de quelques manquements qui seront évoqués plus loin, le concert du Métatron Kevin Mbouandé et son orchestre, Patrouille des stars, a tenu ses promesses, du double point de vue de la musique et du spectacle, même s'il a commencé avec beaucoup de retard, aux environs de minuit. En levée de rideau, l'honneur échu à Gilles Bagues, alias Elamussa Plan, talentueux musicien congolais de la diaspora, d'ouvrir le bal par un playback torride.

S'en est suivie la prestation de Patrouille des stars, himself, qui, dès l'entame, a ouvert le feu. C'est dans l'ordre des choses, pour ce groupe musical qui revendique être une école de chant de guerre. Visiblement acquis à sa cause, le public était tout en liesse. Toute la soirée a vibré aux rythmes d'une alternance entre rumba et sébène, autrement dit «chauffé», savamment dosés, sur



Le Métatron Kevin Mbouandé (en noir) et Patrouille des stars, en balieue de Paris

fond de chorégraphie spectaculaire. L'ambiance était à son paroxysme, lorsqu'est entonnée la chanson culte «Tonton partout, partout». L'adrénaline atteindra son pic avec l'entrée sur scène de la guest star, le musicien 12 mémoires, venu droit du Congo. Il est précédé un peu plus tôt de D.j Sergino, un autre musicien de la diaspora, au répertoire très populaire.

Avouons-le, le casting était plutôt bien pensé de la part des organisateurs, de réunir ainsi des musiciens à rayonnements géographiques complémentaires. Les uns drainant les mélomanes de la partie Nord de Brazzaville, s'agissant de Patrouille des stars et les autres, D.j 12 Mémoires et D.j Sergino, plutôt ceux de la partie Sud. Certes, un peu caricatural, ce raison-

nement correspond aux faits. Et c'est toute la magie de la culture, d'unir la Nation, dans l'élan de la passion musicale. Le concert était malheureusement jalonné de quelques fausses notes, pourtant évitables. Pêle-mêle, on a décrié le retard, ce serpent de mer qui ravale le pauvre public en poireau de service. Alors que celui-ci mériterait d'être traité avec tous les égards possibles.

Ensuite, la salle choisie semblait davantage correspondre à une salle de fête que de spectacle. Mal insonorisés, les murs renvoyaient perpétuellement un désagréable écho, qui altérait la qualité du son. Mais, le plus grave dans l'histoire, c'est le manque de fluidité dans le déroulé. De multiples temps morts intempestifs ont été constatés entre les séquences, donnant l'impression d'une séance de répétition! Non, Messieurs les musiciens, aux Parisiens rompus aux concerts de renom, on ne sert pas pareille prestation. Pas plus qu'aux publics du Congo d'ailleurs! Bref, si le concert est plutôt réussi, de l'avis général, il était largement perfectible.

Guy Francis TSIEHELA  
Chroniqueur musical  
(Paris, France)

## Festival Slam sur mars

# La première édition aura lieu du 28 au 30 décembre à Brazzaville

Des poètes, des slameurs et des artistes musiciens de plusieurs pays se retrouvent à Brazzaville, la capitale congolaise, pour participer à la première édition du «Slam sur mars», un festival international de slam-poésie et de musique de Brazzaville. Celui-ci, se tient trois jours après Noël, du 28 au 30 décembre 2023, à Bantou beach (Les pieds dans l'eau), après le Pont du Djoué, sous le thème: «Recyclage, agro-écologique et art: l'urgence de la cohésion». Spectacles, tables rondes, ateliers ainsi que la visite des sites touristiques locaux sont au programme de cet événement culturel de trois jours.

R.K



## Football

# Africa global logistics (A.g.l), partenaire officiel de la Caf

Filiale, depuis décembre 2022, de l'armateur suisse M.s.c (Mediterranean shipping company), la société A.g.l (Africa global logistics), actrice majeure de la logistique en Afrique à travers un réseau regroupant 47 pays, a conclu, jeudi 30 novembre 2023, un partenariat stratégique avec la Caf (Confédération africaine de football) qui fait d'elle le partenaire logistique officiel du football africain. Elle devient ainsi partenaire officiel de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) Caf TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023 et de la Can féminine Caf TotalEnergies 2023.

Le partenariat entre la Caf et l'A.g.l, deux organisations au cœur des transformations de l'Afrique, est l'occasion de contribuer, de manière significative, au développement du football, un sport qui unit et inspire la jeunesse africaine. En devenant le partenaire logistique officiel de la Caf, la société A.g.l va proposer des solutions logistiques adaptées, sûres et innovantes et va mettre à profit son réseau logistique international dans 47 pays africains, pour soutenir les activités de promotion et de développement du sport africain.

«Ce partenariat avec A.g.l représente un enjeu majeur dans notre volonté de faire du football africain une référence mondiale. La Caf va bénéficier, grâce à A.g.l, d'une logistique de pointe, cruciale pour le succès de nos événements. Ensemble, nous travaillerons à réinventer l'avenir du football africain et à interagir avec les fans, les équipes et les communautés sur l'ensemble du continent», a déclaré Veron Mosengo-Omba, secrétaire général de la Caf (Confédération africaine de football).



A.g.l Africa, partenaire stratégique de la Caf

«Nous sommes extrêmement honoré d'unir nos forces à celles de la Caf dans le cadre de ce partenariat stratégique. Cette collaboration va au-delà des simples compétitions sportives. C'est l'occasion de créer un impact durable et positif à travers le football, tout en promouvant des valeurs universelles et en accompagnant la Caf dans sa mission de propulser le football africain vers de nouveaux sommets», a confié Philippe Labonne, président d'Africa global logistics.

Avec 23.000 collaborateurs sur l'ensemble du continent et grâce au soutien de son actionnaire, M.s.c, premier armateur mondial, la société A.g.l, anciennement Bolloor Africa logistics, confirme, par ce partenariat avec la Caf, son engagement à accompagner les grandes transformations en cours sur le continent africain.

«Nous sommes extrêmement honoré d'unir nos forces à celles de la Caf dans le cadre de ce partenariat stratégique. Cette collaboration va au-delà des simples compétitions sportives. C'est l'occasion de créer un impact durable et positif à travers le football, tout en promouvant des valeurs universelles et en accompagnant la Caf dans sa mission de propulser le football africain vers de nouveaux sommets», a confié Philippe Labonne, président d'Africa global logistics.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

## Coupe de la Caf (Confédération africaine de football)

## Pas de miracle pour les Diablotins à Casablanca, au Maroc



Les Diablotins

Les Diablotins se sont inclinés, de nouveau, face à la Renaissance de Berkane par le score de 2 buts à 0, lors de la troisième journée des phases de poule de la Coupe de la Caf, dimanche 10 décembre 2023, à Casablanca, au Maroc. Malgré un grand recrutement effectué pendant le mercato, le seul représentant congolais resté en lice des compétitions africaines affiche un visage méconnaissable qui contraste avec celui de la saison dernière. Le bilan est de trois matches joués: pas de victoire; 2 buts marqués et 7 buts encaissés. Conséquence, les Congolais sont derniers du Groupe D, avec zéro point. Il reste la phase retour. Les Diablotins vont-ils se ressaisir et faire la remontada? Difficile à dire. A la limite, ils peuvent encore envisager la deuxième place, contre les Maliens. Mais, l'équation est très difficile. Il faut travailler, il faut développer un jeu qui soit au-dessus de ce qu'on a vu jusque-là.

## Championnat national direct de football Ligue 1

## Le derby As Otohô et l'Etoile du Congo a tourné en faveur des Cuvettois

La cinquième journée du championnat national direct de football Ligue 1 s'est déroulée du vendredi 8 au dimanche 10 novembre 2023, avec le derby qui a opposé le champion en titre, l'As Otohô, à l'Etoile du Congo, sortie troisième lors du championnat dernier. La logique a été respectée: l'As Otohô l'a emporté par 2 buts à 1, au Stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville. Mais, à l'issue de cette journée, l'Ac Léopards,



L'As Otohô vainqueur du derby

qui s'est imposée face au Cara (3-0), est en tête du classement provisoire, avec 15 points.

Pour les autres matches de la 5<sup>ème</sup> journée, on peut citer:

- Fc Nathaly's a signé sa première victoire face au Fc Kondzo dans ses propres installations: 2 buts à 1;

- la rencontre entre l'As Juk (Jeunesse unie de Kintélé), contre l'As B.n.g (Ban, a nouvelle génération) s'est soldée par le score de 3 buts partout;

- les militaires de l'Inter-club ont marché sur la J.s.t (Jeunesse sportive de Talangaï): 3 buts à 1.

L'Ac Léopards de Dolisie a gardé la tête du classement provisoire en battant le Cara par le score de 3 buts à 0 et les fauves du Niari réalisent un sans-faute, en cinq journées cinq victoires toutes ces rencontres ont eu lieu au Stade Alphonse Massamba-Débat.

Au bord de l'Océan, à Pointe-Noire, l'unique match qui devait se jouer entre l'As Cheminots et Diablotins n'a plus eu lieu. Il a été reporté, pour cause de l'absence des Diablotins au pays, en raison de la Coupe de la Caf.

La cinquième journée a enregistré six rencontres pour 21 buts marqués.

L. E. B.

## Championnat du monde de handball féminin 2023

## Le Congo en finale de la Coupe du président

La Coupe du monde de handball féminin 2023, comptant pour la 26<sup>ème</sup> édition du Championnat du monde qui se joue dans trois pays européens (Norvège, Danemark et Suède), est présentement dans la phase des quarts de finales et bientôt des demi-finales, avant la finale prévue dimanche 17 décembre. Éliminé dès la phase de groupe où il est sorti dernier du Groupe H, avec zéro point, le Congo a été reversé dans la Coupe du président, qui a mis en compétition 8 pays, pour se disputer les 25<sup>ème</sup> jusqu'au 32<sup>ème</sup> places du classement général de la Coupe du monde de handball seniors dames. Curieusement, c'est là que les Congolaises ont fait éclater leur talent, en remportant les trois matches de leur groupe, avant de s'incliner honorablement devant l'Islande en finale (28-30), mercredi 13 décembre.



Phase de jeu: la capitaine des Diablotins-Rouges accrochée par ses adversaires

La Coupe du président, qui s'est jouée du 6 au 13 décembre dernier, à Frederikshavn, une ville du Danemark, les Diablotins-Rouges ont surclassé leurs trois adversaires du Groupe PC II, à savoir le Kazakhstan, l'Iran et le Chili. Les pouliches du coach Younès Tatby ont vogué de victoire en victoire:

- 37-36 contre le Kazakhstan, le mercredi 6 décembre. A signaler qu'au cours de ce match, l'arrière droite congolaise, Fanta Diagouraga, (qui s'était illustrée avec un jet génial de 7 mètres contre les Pays-Bas, en tour préliminaire), a été élue meilleure joueuse, alors qu'elle est aussi la plus jeune de la sélection nationale;

- 32-20 face à l'Iran, le samedi 9 décembre;

- 24-21 contre le Chili, le lundi 11 décembre.

Les Diablotins-Rouges ont ainsi

disputé la finale de la Coupe du président, mercredi 13 décembre 2023, contre l'Islande, le pays qui a pris la première place du Groupe PC I. La victoire à cette coupe est synonyme de la 25<sup>ème</sup> place du classement général de la Coupe du monde de handball seniors dames. Malheureusement, les Congolaises se sont inclinées à cette finale. Le Congo (26<sup>ème</sup>) est donc quatrième Nation, derrière l'Angola, le Cameroun et le Sénégal. Un grand recul, par rapport à l'année dernière où elle était sortie première Nation. Mais, le Congo peut se consoler d'être dans le quintet de tête (5 premières Nations africaines) de handball féminin. Younès Tatby, le sélectionneur des Diablotins-Rouges, a manifesté ses regrets. «Nous aurons fait plus que ça, si le programme était respecté. Mais, hélas! Nous sauvons les



Les Diablotins-Rouges handball meubles et plusieurs leçons à tirer au cours de cette compétition. Quels que soient les résultats, mes filles ont vraiment mouillé le maillot et je suis très satisfait des résultats, avec toutes les difficultés que nous avons eues. Mais, nous avons tenu bon. Félicitation aux filles et j'ose espérer prochainement que les autorités prendront en

compte le programme établi», a-t-il fait savoir.

A la finale contre l'Islande, Bétchaidelle Ngombélé est sortie meilleure buteuse (10 buts), suivie de Cassandra Jappont (7 buts) et de Fanta Diagouraga (5 buts). Améliorons l'organisation du sport et les résultats suivront.

Luze Ernest BAKALA